



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022

-Approbation du Compte-rendu du 7 Février 2022

***Mme le Maire présente une synthèse du compte rendu du conseil précédent approuvé par l'ensemble des conseillers à l'unanimité.***

-Nomination du Secrétaire de Séance : Marie-Paule BRIQUET

### 1-Vote des taux d'imposition

Suite à la Commission des Finances qui s'est tenue le 17 mars dernier, Madame le Maire propose de d'augmenter les taux d'imposition de 2% ce qui impliquerait les recettes suivantes pour la commune :

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux proposé	Produit fiscal attendu
Taxe foncière sur le bâti	941 800 €	<b>39.77 %</b>	374 553.86 €
Taxe foncière sur le non-bâti	13 800 €	<b>64.97 %</b>	8965.86 €
<b>TOTAL</b>			<b>383 519.72 €</b>

***Après en avoir délibéré , le conseil se prononce donc en faveur d'une augmentation à hauteur de 2%.***

### 2-Présentation du Compte administratif 2021– Budget Commune

	Résultat clôture 2020	Affecté à l'investissement	Résultat 2021	Résultat de clôture 2021
<b>Investissement</b>	92 177.39	-	144 395.33	236 572.72
<b>Fonctionnement</b>	193 336.75	193 336.75	170 684.61	170 684.61
<b>Total</b>	285 514.14	193 336.75	315 079.94	407 257.33

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

➤ **ADOpte** le compte administratif 2021 du budget communal tel que présenté ci-dessus,  
**Autorise** la présidente à effectuer les démarches et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### 3-Présentation du Compte administratif 2021– Budget Assainissement

	Résultat clôture 2020	Affecté à l'investissement	Résultat 2021	Résultat de clôture 2021
<b>Investissement</b>	180 615.86	-	- 2483.52	178 132.34
<b>Fonctionnement</b>	85 340.85	-	64 805.71	150 146.56
<b>Total</b>	265 956.71	-	62 322.19	328 278.90

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

➤ ADOPTE le compte administratif 2021 du budget Assainissement tel que présenté ci-dessus, AUTORISE la présidente à effectuer les démarches et à signer tous les documents afférents à ce dossier

#### **4-Approbation des Comptes de Gestion pour les Budget Commune et Assainissement**

Le Conseil valide la concordance des comptes administratifs et des comptes de Gestion pour les deux Budgets, à savoir le Budget Communal et le Budget d'Assainissement.

#### **5-Budget Communal : Affectation du résultat de l'année 2021 sur le Budget de l'année 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement au budget communal 2022 comme suit :
  - affectation de l'excédent de fonctionnement reporté au C/1068 : 170 684.61 €
  - affectation en réserves (dotation complémentaire) C/1068 : 0 €

#### **6-Vote du Budget Primitif 2022- Budget Commune**

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	826 995 € 20	827 565 € 20	858 378 € 03	857 808 € 03
Opérations d'ordre	570 € 00	-	-	570 € 00
TOTAL	827 565 € 20	827 565 € 20	858 378 € 03	858 378 € 03

L'ensemble du conseil valide le Budget Commune 2022 présenté en l'état.

#### **7-Vote du Budget Primitif 2022- Budget Assainissement**

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	96 736€56	108 146 € 56	679 542 € 34	668 132 € 34
Opérations d'ordre	11 410 €00	-	-	11 410€00
TOTAL	108 146 € 56	108 146 € 56	679 542 € 34	679 542 € 34

*Les travaux prévus se montent à 600 000 €*

A l'unanimité , le conseil municipal valide le Budget Assainissement 2022.

## 8-Approbation de la Convention Pass'emploi

Pass'emploi est une association permettant l'emploi par les communes de personnes en insertion professionnelle. Ces travaux peuvent aussi bien être des travaux d'espaces verts, de nettoyage, que de peinture ou autres.

Les conseillers approuvent la convention.

## 9-Approbation des devis d'études structurelles Ecole et Eglise

Une étude structurelle sur l'école est prévue. Après plusieurs consultations, les entreprises suivantes ont été sélectionnées :

CABINET D'ETUDE	MONTANT HT
BETEM INGENIERIE+ ECR ENVIRONNEMENT	6370.00€

Une étude structurelle sur l'église est prévue. Après plusieurs consultations, les entreprises suivantes ont été sélectionnées :

CABINET D'ETUDE	MONTANT HT
BETEM INGENIERIE+ ECR ENVIRONNEMENT	6120.00€

Des subventions seront demandées pour chaque étude.

## 10-Approbation des devis concernant le Parcours santé et les parcs vélos

La Commune a reçu deux propositions pour un parcours santé et a sélectionné l'entreprise suivante:

ENTREPRISES	MONTANT HT
SYNCHRONICITY	9448.00€

Deux estimations ont également été demandées pour les arceaux à vélos et le conseil a sélectionné l'entreprise suivante :

ENTREPRISES	MONTANT HT
JPP (sans la pose)	1516.45€

Des subventions seront demandées pour ces éléments.

## 11- Nomination du délégué à la protection des données

Dans le cadre du RGPD (Règlement Général de la protection des données), la Commune doit nommer un délégué chargé de s'assurer de la mise en œuvre de toutes les démarches nécessaires à la protection des données communales.

Il ne peut pas s'agir du Maire ni d'un adjoint, il s'agit le plus souvent de la secrétaire de Mairie.

Mme le Maire propose de nommer la secrétaire à ce poste.

L'ensemble du conseil valide cette nomination.

## 12- Vote des subventions communales

Après délibération les subventions sont votées comme telles :

Désignation	Montant 2022
Comité des Fêtes	2 000
Confrérie des Mouliers	421
ACCA (Chasse)	130
UNC (Union des Anciens Combattants)	289
Gymnastique Féminine Volontaire	571
Club des Bons Amis	568
Centre de Découverte de la Baie	1200
Club de Bridge Vivarais	89
Groupement Défense Ennemis des Cultures (FGDON 35- Pour Piéteur)	505
AFM Téléthon	153
Comité de Parents d'Elèves	802
SNSM	180
Les Randos Vivaraises	500
Nouvelle Génération Vivaraise	520
Unicef- Aide aux enfants ukrainiens	200
<b>Total</b>	<b>8128</b>

### Dossiers en cours :

**Compost'tout** : L'association organise un rallye le 9 avril, évènement durant lequel il va passer au Vivier sur Mer qui est considérée comme une commune pilote.

**Comice agricole**: Il aura lieu le 3 septembre, M GUITTON va demander à M FAUTREL de lui prêter des tables

**Eaux de Beaufort** : Il y a eu un malentendu sur l'organisation d'une exposition en juillet, la mairie va les recontacter pour faire le point

**Hotel**: Mme BRIQUET évoque les difficultés de recrutement dans les hôtels car il y a des problèmes de logement

La séance est levée à 22h30.

**-Prochain Conseil le MARDI 12 avril 2022 à 20h30-**